

CONSERVE AUX BOIS
CLAIRS LEUR NUANCE
D'ORIGINE

Sans odeur



Application aisée



Sans mélange



Tous lieux nécessitant
une intervention
sans odeurs gênantes



Applicable sur toutes
essences de bois
européennes



Utilisable avant tous
vitrificateurs parquet
Blanchon en phase
aqueuse



Prim'Sealer



DESTINATION ET PRÉSENTATION

- PRIM'SEALER BLANCHON est un fond dur en phase aqueuse, sans odeur, pour parquet, préconisé lorsque l'on cherche à conserver la nuance d'origine d'un bois clair.
- PRIM'SEALER est destiné à être appliqué avant les vitrificateurs BLANCHON : BELMONT®, INTENSIV®, SPORT®, BLUMOR® SD, PERFORMER®, CHAMBORD® SD, et INITIAL®.
- Ses performances techniques et sa formulation répondent aux critères écologiques les plus sévères.
- PRIM'SEALER est applicable sur toutes les essences de bois européennes (avant l'application sur noyer consulter nos Services Techniques).
- Aspect incolore.

*Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

PRÉPARATION DES SUPPORTS

- Aplanir par ponçage un parquet neuf ou ancien : le bois à vitrifier sera poncé «à blanc» (grain 24 ou 36), affiné au grain 50 ou 60, le ponçage de finition sera effectué au grain 100 ou 120 (cf. ANNEXE).
- Un dépoussiérage soigneux suivra.
- Le parquet devra être parfaitement propre et sec : en général, humidité inférieure à 10% ; (proscrire l'utilisation de lessives ou d'agents blanchissants).
- Sur parquets collés, l'utilisation de PRO FILLER BLANCHON (liant mastic AQUA) ou du LIANT MASTIC À BOIS BLANCHON est recommandée pour un rebouchage «toujours à la teinte» (consulter les Fiches Techniques de ces produits).

Traitement insecticide

- Si besoin, appliquer un produit de traitement adapté.

Mise en teinte

- Les parquets poncés (bois «mis à nu») peuvent être teintés avec l'AQUATEINTE® 2K BLANCHON. Dans ce cas, après séchage de celle-ci, appliquer directement PRIM'SEALER puis le vitrificateur choisi.

MISE EN ŒUVRE ET APPLICATION

- PRIM'SEALER est prêt à l'emploi. Bien agiter le bidon avant l'utilisation. Ne pas diluer.
- Ne pas appliquer sur un parquet à une température inférieure à 12°C au sol, et une humidité relative de plus de 85% (en respect du D.T.U. en vigueur). Ne pas appliquer sur un bois dont l'humidité est supérieure à 10%.
- PRIM'SEALER s'applique au rouleau, en une couche «bien garnie», directement sur le bois (éventuellement teinté préalablement). Puis recouvrir avec 2 couches de la finition choisie.
- PRIM'SEALER peut également être appliqué à la spatule (lame lisse), dans ce cas, 2 couches croisées sont nécessaires. Sur hêtre, merisier et érable, ne pas appliquer PRIM'SEALER à la spatule.
- Reboucher soigneusement après usage.

Nettoyage des ustensiles

- Immédiatement après usage, avec de l'eau.
- Protégeons l'environnement :
 - Essorer soigneusement le matériel après l'application ; bien l'essuyer.
 - Le rincer avec très peu d'eau dans un récipient ; laisser cette eau s'évaporer.
 - Le résidu sec peut alors être jeté normalement à la poubelle.
 - Bien refermer l'emballage après l'usage.
 - Ne pas rejeter les résidus à l'égout.
 - Déposer le contenant vide en déchetterie.

SÉCHAGE

Dans des conditions normales :

- Application au rouleau :
 - Séchage hors poussières : 20 à 30 minutes.
 - Séchage recouvrable : 1 heure 30 minutes.
- Application à la spatule :
 - Séchage hors poussières : 20 minutes.
 - Séchage recouvrable : 30 minutes.
- Le recouvrement par le vitrificateur choisi doit intervenir dans les 24 heures.

Blanchon

RENDEMENT

- Application au rouleau : 10 m² au litre par couche.
- Application à la spatule : 20 m² au litre par couche.

CONSERVATION

- Stocker à l'abri du gel (attention au stockage dans les véhicules).
- Reboucher soigneusement après utilisation.

DONNÉES TECHNIQUES

DESTINATION	PRIMAIRE POUR VITRIFICATEURS PARQUETS
TYPE DE RÉSINES	Polyuréthane-acrylique en phase aqueuse
CLASSIFICATION AFNOR	Famille 1, classe 7b2
DENSITÉ	1,02 (à 20°C, selon NFT 30020)
VISCOSITÉ	BROOKFIELD (Tige 2, Vitesse 100 trs/min. à 20°C) 120 centipoises
INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES	Se reporter à la Fiche de Données de Sécurité correspondante (disponible sur www.blanchon.com ou sur www.quickfds.com)
RECOUVRABILITÉ	Application rouleau : 1 heure 30 selon température et degré hygrométrique Application spatule : 30 minutes environ, selon température et degré hygrométrique
ADHÉRENCE	Excellente sur parquets préparés (essences européennes communes)

ANNEXE : PONÇAGE D'UN PARQUET À LA MACHINE

- Il s'effectue à l'aide d'une ponceuse à parquet, d'une bordeuse pour les bords et d'un racloir pour les angles.
- La ponceuse à parquet s'utilise dans le sens de la lumière ou mieux, si possible dans le sens du bois.
- Progresser régulièrement pour traiter toute la surface de manière identique.
- 1^{er} passage : gros grains (24, 30 ou 36) pour mettre le parquet à nu et l'aplanir.
- 2^e passage : grains moyens (50 ou 60) pour régulariser la surface.
- 3^e passage : grains fins (100 ou 120) pour compléter la finition.
- Réaliser le pourtour de la pièce (bordeuse et racloir).
- Le polissage avec une monobrosse équipée d'une grille abrasive (100 ou 120) parfait la préparation de surface, en particulier sur des parquets présentant des alternances de fil : mosaïque, chevron, bâton rompu, Point de Hongrie, etc.
- Dépoussiérer soigneusement à l'aide d'un aspirateur puissant (surface à vitrifier ainsi que plinthes, rebords de fenêtres et radiateurs).

Fiche Technique validée par le Service Technique et diffusée en mars 2018.

Conçu, mis au point et fabriqué en France.

Les renseignements fournis par la présente Fiche Technique sont donnés de bonne foi, à titre indicatif.

Ils ne sauraient en aucun cas induire une garantie de notre part, ni engager notre responsabilité lors de l'utilisation de nos produits.

Cette Fiche Technique annule et remplace toutes les versions antérieures.

50 8^{ème} Rue - CS 60019
69800 SAINT-PRIEST CEDEX
Tél. 04 72 89 06 06 - Fax : 04 37 54 24 21
Export Lines: Tél. : + 33 (0) 472 89 06 09
Fax : + 33 (0) 472 89 06 02



BLANCHON SAS - Société par Actions Simplifiée au capital de 4 258 258 €
RCS LYON 390 112 886 - APE 2030 Z - e-mail : blanchon@blanchon.com
Site internet : www.blanchon.com